



## CONFÉRENCE

# FRANCIS BACON - LA SCIENTIFICITÉ DU DROIT

**16 décembre 2021**

Centre Sainte-Barbe - Salle Collinet, 3<sup>e</sup>  
étage

ACCÈS LIBRE DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES. DIFFUSION EN DIRECT VIA ZOOM - PLUS D'INFOS  
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)

Cycle de conférences : Raison et droit à la Renaissance

Organisé par [L'école doctorale d'histoire du droit, philosophie du droit et sociologie du droit](#)  
[Laboratoire de sociologie juridique](#) (en collaboration avec [l'Institut Michel Villey](#) et [l'Institut d'histoire du droit Jean GAUDEMET](#))

sur le thème : **RAISON ET DROIT À LA RENAISSANCE**

**Direction scientifique :**

**[Raphaëlle THERY](#) - [Jérôme CHACORNAC](#) - [Eric MARTIN-HOCQUENGHEM](#)**

D'une durée de deux à trois heures, chacune des conférences porte sur un thème particulier, destiné à illustrer la problématique générale « Raison et droit à la Renaissance ». Deux des conférences, sur les cinq qui avaient été planifiées, se tinrent respectivement les 30 janvier et 5 mars 2020 : « Machiavel : La raison d'Etat » et « Rabelais : l'enseignement du droit ». Après une longue interruption due à la pandémie, les conférences reprennent. Les trois conférences restantes auront donc lieu cet automne, comme à l'accoutumé en salle Collinet, au centre d'histoire du droit, 4 rue Valette, 75005 Paris. Ces conférences pourront également être suivies à distance.

Des textes choisis à l'avance serviront de point de départ à la conférence. Celle-ci débutera par deux communications successives, la première d'un « juriste-philosophe », la seconde d'un philosophe du droit. Le juriste se livrera à une analyse d'honnête homme sur le sujet, puis le philosophe reliera cette analyse à une réflexion d'ensemble sur l'auteur, l'école ou le mouvement intellectuel à l'origine des textes sélectionnés. Ensuite, la conférence se poursuivra par un débat, que les organisateurs espèrent nourri, avec le public.

CINQUIÈME CONFÉRENCE : **Francis BACON** (jeudi 16 décembre 2021, de 17h à 19h-20h)  
**La scientificité du droit**

**INTERVENANTS :**



- > [Rémy LIBCHABER](#), docteur en droit privé, professeur agrégé de droit privé à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- > Max HARDT, E.N.S. Ulm, agrégé de philosophie, docteur en philosophie, professeur de philosophie en C.P.G.E.

## Conférences précédentes :

PREMIÈRE CONFÉRENCE : **MACHIAVEL** (jeudi 30 janvier 2020)

[La raison d'Etat](#)

DEUXIÈME CONFÉRENCE : **RABELAIS** (jeudi 5 mars 2020)

[L'enseignement du droit](#)

TROISIÈME CONFÉRENCE : **MONTAIGNE I** (jeudi 21 octobre 2021)

[Le scepticisme et le droit](#)

QUATRIÈME CONFÉRENCE : **MONTAIGNE II** (jeudi 18 novembre 2021)

[Le droit comparé et le relativisme juridique](#)

## Accès

Accès libre dans la limite des places disponibles, la jauge maximale de la salle Collinet est fixée à 40 personnes.

Les conférences sont ouvertes à tous, aux étudiants de master 1 et de master 2, aux doctorants et aux enseignants-chercheurs de l'université Paris 2 Panthéon-Assas ou d'autres universités.

Il sera possible de suivre les conférences à distance sur Zoom :

[Lien de connexion](#)

ID de réunion : 913 3457 0621

Code secret : Organon